



# Hygiène et Salubrité

## Public visé :

Tout public

## Pré requis :

Aucun

## Durée :

3 jours soit 21 heures

100% présentiel

De 9h00 à 12h00 et de 13h à 17h

## Modalités et délais d'accès :

Par téléphone, mail ou site internet.

Délais selon l'agenda des sessions  
ou à convenir ensemble.

## Moyens techniques :

Paper board, ordinateur,  
vidéoprojecteur

## Votre Formatrice :

Mme Neveu Christiane diplômée  
inter-universitaire d'infections  
nosocomiales et hygiène  
hospitalière.

## Tarif :

390€ - net de TVA

## Accessibilité :

Personnes en situation d'handicap,  
merci de nous consulter.

## Objectifs de la formation :

- A l'issue de cette formation vous serez capable de :
- Savoir mettre en œuvre les procédures d'asepsie pour un geste avec effraction cutanée
- Conformément à l'arrêté du 12/12/2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de santé publique et relatif à la formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel

## Contenu de formation théorique :

- Unité 1 : Rappel des réglementations relatives au tatouage et au perçage et des normes concernant les encres de tatouage et les bijoux de perçage
- - Unité 2 : Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau, notamment cicatrisation.
- - Unité 3 : Règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R. 1311-4 du code de la santé publique : flores microbiennes, précautions standard concernant les règles d'hygiène, antiseptiques et désinfectants : spectres d'action et modalités d'utilisation.
- - Unité 4 : Généralités sur les risques allergiques et infectieux, notamment : agents infectieux, mécanismes de l'infection, facteurs de risques, modes de transmission, précautions et contreindications liées à la réalisation de l'acte.
- Unité 5 : Stérilisation et désinfection : désinfection du matériel réutilisable thermosensible, stérilisation du matériel, y compris le conditionnement et la maintenance des dispositifs médicaux utilisés, traçabilité des procédures et des dispositifs.
- - Unité 6 : Règles de protection du travailleur, et notamment les accidents infectieux par transmission sanguine et les obligations et recommandations vaccinales.
- - Unité 7 : Elimination des déchets. - Unité 8 : Connaître les différents espaces de travail (nettoyage et désinfection)

## Contenu de formation pratique :

- - Unité 9 : Savoir mettre en œuvre les procédures d'asepsie pour un geste avec effraction cutanée : connaître la procédure d'hygiène des mains ; connaître la préparation cutanée avant l'effraction cutanée . savoir préparer le poste de travail ; savoir préparer le matériel, notamment stérile, et l'organiser .

## Méthodes Mobilisées :

- documentation remise au stagiaire, aide-mémoire, support de cours,
- 80% théorique – 20% pratique

## Méthode d'évaluation :

- **Avant** : test de positionnement.
- **Sanction tout au long** : entretien, travaux pratique (exercices à rendre tous les lendemain matin), QCM à chaque fin de module et questionnaire de satisfaction en fin de formation. Bilan de fin de formation adressé au stagiaire.
- Une évaluation formalisée (écrite) est établie pour attester du niveau de connaissances acquis individuellement en fin de formation
- **Suivi de l'exécution** : signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

**Contact :** Arnaud Chabannas  
+ 33 (0)6 07 80 32 36  
contact@tatouage-formation.fr

**Financement : cette formation peut faire l'objet d'une demande de prise en charge**